

Délibération N° DEL-2022-028

Le lundi 11 avril 2022 à dix-huit heures se sont réunis sous la présidence et la convocation de Madame le Maire en date du 5 avril 2022, dans la salle ordinaire de leurs délibérations, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil municipal de la commune de Guéret sous la présidence de Madame le Maire.

Présents : Mme Marie-Françoise FOURNIER, M. Guillaume VIENNOIS, Mme Véronique FERREIRA DE MATOS, M. Erwan GARGADENNEC, Mme Fahousia HOUMADI, M. Christophe MOUTAUD, Mme Sabine ADRIEN, Mme Corinne TONDUF, M. Henri LECLERE, Mme Christine MARRACHELLI, M. Thierry BAILLET, Mme Bernadette AUPETIT, Mme Françoise OTT, Mme Véronique VADIC, M. Damien MONTEIL, M. Jonathan WEINBERG, Mme Zelinda SCHALLER, Mme Claire MORY, M. Patrick DUBOIS, Mme Mary-Line COINDAT, M. Benoît LASCOUX, M. Michel VERGNIER, Mme Martiale ROBERT, Mme Sylvie BOURDIER, M. Thierry DELAITRE.

Dépôts de pouvoir : M. Ludovic PINGAUD donne procuration à M. Thierry BAILLET, M. Jean-Baptiste CONTARIN donne procuration à M. Guillaume VIENNOIS, M. François VALLES donne procuration à Mme Fahousia HOUMADI, Mme Christelle BRUNET donne procuration à Mme Marie-Françoise FOURNIER, Mme Olivia BOULANGER donne procuration à Mme Marie-Françoise FOURNIER, M. Charani MROIVILI donne procuration à Mme Zelinda SCHALLER, M. Eric CORREIA donne procuration à Mme Claire MORY, M. Gilles BRUNATI donne procuration à Mme Sylvie BOURDIER.

Nb votants	Pour	Contre	Abstention	Ne prend pas part au vote
33	33	0	0	0

En application de l'article L2121-15 du CGCT, Monsieur Christophe MOUTAUD est désigné secrétaire de séance.

Administration générale

3. Compte-rendu des décisions de Madame le Maire

Rapporteur : Guillaume VIENNOIS

Par délibération du 17 juillet 2020, modifiée, le Conseil municipal a délégué une partie de ses attributions au Maire conformément à l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

Ces délégations ont été consenties dans un souci de réactivité, d'efficacité de l'action administrative et afin de faciliter la gestion des affaires courantes.

Conformément aux dispositions de l'article L.2122-23 du CGCT, le Maire rend compte, ci-après, des dernières décisions qu'elle a été amenée à prendre :

- **Décision 2021-014** - Acquisition immobilière 4 Rue du Conventionnel Huguet - 23000 GUERET - Saisine de l'office notarial CHAIX et Associés, sis 6 Rue de Verdun - 23005 GUERET.
- **Décision 2022-001** - Outrage à agent - Saisine de Maître Xavier TOURAILLE, sis 19 Avenue de la République - 23000 GUERET.
- **Décision 2022-002** - Cession immobilière - Rue des Puy - 23000 GUERET - Saisine de l'Office Notarial CHAIX sis 6 Rue de Verdun - 23005 GUERET.

adoptée à l'unanimité
FAIT et délibéré les jour, mois et an que dessus
POUR EXTRAIT CONFORME,
LE MAIRE,




**Marie-Françoise
FOURNIER**